

Olympique

REVUE
organe officiel du mouvement olympique - juillet août - 320



1994 ANNÉE INTERNATIONALE DU SPORT ET DE L'IDÉAL OLYMPIQUE



CITIUS ALTIUS FORTIUS

COMMISSION EXÉCUTIVE

Président

S.E. JUAN ANTONIO SAMARANCH
Marqués de Samaranch (Espagne)

1^{er} vice-président

M. Kevan Gosper (Australie)

2^e vice-président

M Vitaly Smirnov (Russie)

3^e vice-président

M. Un Yong Kim (République de Corée)

4^e Vice-Président

Me Marc Hodler (Suisse)

Membres

S.E. M. Pal Schmitt (Hongrie)
M. Richard W Pound Q.C. (Canada)
M. Ashwini Kumar (Inde)
Mme Anita DeFrantz (États-Unis d'Amérique)
S.E. M. Kéba Mbaye (Sénégal)
Mme Flor Isava-Fonseca (Venezuela)

Comment s'abonner

La *Revue Olympique* paraît dix fois par an (deux numéros doubles).

Abonnement à l'édition française, anglaise ou espagnole :

Frs. 60.- par an.

Utiliser le bulletin d'abonnement en page des abréviations.



Château de Vidy
1007 Lausanne (Suisse)

Téléphone : (41 21) 621 61 11
Télex : 45 40 24 A CIO CH
Télécopieur : (41 21) 621 62 16

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL

JEUx OLYMPIQUES

PARIS, 229, Rue Saint-Honoré

Citius — Fortius — Altius

Rue Saint-Honoré, 229, PARIS

LE BULLETIN sera trimestriel jusqu'à nouvel ordre; il contiendra les communications officielles du Comité International et tiendra ses lecteurs au courant de tout ce qui concernera l'Œuvre du Rétablissement des Jeux Olympiques. Toutes les communications doivent être adressées au Secrétaire-général du Comité, 229, rue Saint-Honoré, Paris.

Il n'a pas été possible, comme on l'avait espéré, de publier dès à présent la partie officielle du BULLETIN en trois langues différentes; mais des arrangements ont été pris avec différents journaux anglais et américains ainsi qu'avec le Spiel und Sport pour la reproduction des passages principaux.

Il n'y aura pas d'abonnement proprement dit; une souscription individuelle de 10 francs assurera l'envoi de toutes les publications que le Comité pourrait être amené à faire au cours de l'année.

Le Comité International nommé par le Congrès de Paris pour organiser les Jeux Olympiques est ainsi composé :

Président : M. Bikélas, vice-président de la Société d'Encouragement des études grecques, membre de la Société Panhellénique de Gymnastique.

Secrétaire général : M. le baron Pierre de Coubertin, secrétaire général de l'Union des Sociétés Françaises de sports athlétiques.

Trésorier : M. Gallot, ancien président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

Membres : MM. le général de Boutowsky, attaché à la Direction des Ecoles militaires russes.

Le Docteur Jiri Guth, professeur au Lycée de Klatovy (Bohême).

Le commandant Balok, premier professeur à l'Institut Central de gymnastique de Stockholm.

Léonard A. Cuff, secrétaire de la New Zealand amateur athletic association.

W. M. Sloane, professeur à l'Université de Princeton (Etats-Unis).

Le Docteur Zabiazar, recteur du Collège national de l'Uruguay (République Argentine).

Le comte Lucchesi-Palli, vice consul d'Italie à Paris.

C. Herbert, secrétaire de l'Amateur athletic association d'Angleterre.

Lord Ampthill.

Franz Kémény, directeur de l'École royale d'Eger (Hongrie).

ATHENES, 1896

En exprimant le vœu que les Jeux Olympiques internationaux soient célébrés à Athènes en 1896, le Congrès athlétique n'a fait que « rendre à César ce qui est dû à César ». L'idée féconde du rétablissement de ces jeux est une idée éminemment hellénique; ce n'était que justice de la réaliser, pour la première fois, sur le sol même qui l'a vu naître. Du reste, depuis le premier jour jusqu'au dernier, l'esprit de la Grèce antique semblait planer sur le Congrès. Il a inauguré ses travaux par l'hymne à Apollon, il a rétabli les Jeux Olympiques et il a fini par un Symposium. Il ne manquait à ce banquet que des bandelettes au front des convives pour justifier tout à fait le délégué Hellène lorsque, répondant au toast du président, aux délégués étrangers, il déclara qu'il n'y avait point là d'étrangers, qu'il ne voyait autour de lui que des petits-fils des anciens Hellènes, des cousins réunis par le souvenir et au nom de l'atèle commune!

Le croix d'Athènes a été proposé par le délégué grec à la dernière séance du Congrès. Chaleureusement appuyée par MM. de Coubertin, Sloane, Gondinet et de Villers, cette proposition a été adoptée à l'unanimité. Anticipant les objections que l'on aurait pu soulever contre ce choix, M. Bikélas fit observer que l'éloignement d'Athènes n'était point un obstacle sérieux dans ces temps de communications rapides et faciles. Si la traversée de Marseille au Pirée ne sourit pas à ceux qui craignent le mal de mer, il y a la route d'Italie, ou même celle de Salonique. Si Athènes ne possède pas encore de ressources à l'égal des grandes capitales de l'occident, les Jeux Olympiques y seront célébrés dans un cadre que rien au monde ne peut surpasser. Les spectateurs qui feront résonner de leurs applaudissements le Stado antique, sur les bords de l'Ilissus, n'auront qu'à lever les yeux pour voir le rocher de l'Acropole et les sommets renommés des montagnes de l'Attique. Les monuments, les musées d'Athènes seront un attrait de plus pour les sportsmen qui s'y donneront rendez-vous. On leur montrera, par des excursions aussi faciles qu'agréables, les sites des jeux antiques, Olympie, Isthmie, Nemée, Delphes!

Mais il n'y a pas que des souvenirs en Grèce, et les excursionnistes ne sont pas menacés d'avoir à camper au milieu des ruines. Athènes s'est beaucoup agrandie et embellie durant ces dernières années. On y trouve des hôtels nombreux; il y en a qui sont tout à fait de premier ordre. Il n'y manque pas de cafés, de restaurants, de théâtres. Le palais de l'industrie (le Zappeion), l'Académie, l'Université, la société littéraire le Parnasse ouvriront leurs vastes et belles salles pour fêter le rétablissement des Jeux Olympiques. Les sociétés athlétiques grecques, s'empresseront d'offrir une hospitalité cordiale aux concurrents venus de loin.

La Grèce se prépare déjà à faire bon accueil à ses hôtes de 1896. La nouvelle du vœu exprimé par le Congrès Athlétique International y a été reçue avec enthousiasme. La presse tout entière n'a qu'une voix pour remercier le Congrès de la décision prise en faveur d'Athènes, et pour déclarer que le pays fera de son mieux afin d'y répondre dignement. « Athènes » dit le journal Asty l'organe semi-officiel du gouvernement, « Athènes se fera « honneur de bien recevoir les étrangers qui viennent à ces concours internationaux. On ne s'épargnera point d'efforts pour leur rendre autant « que possible agréable leur séjour en Grèce. Le « gouvernement, la municipalité, les corporations, « tous les habitants de la capitale rivaliseront de « zèle pour montrer combien nous sommes sensibles à l'honneur fait à Athènes et à la Grèce. Une « bonne partie des applaudissements qui acclameront les vainqueurs aux Jeux Olympiques rétablis « s'adresseront de droit à ceux qui ont conçu l'idée « de leur première célébration à Athènes, ainsi qu'à « ceux qui en adoptèrent la proposition. »

Il y a tout lieu d'espérer que S. M. le Roi et toute la famille Royale de Grèce accorderont à ces fêtes leur bienveillant appui. La société Panhellénique de gymnastique, qui a été représentée au Congrès, est sous le patronage du Prince héritier. Le prince Georges en est le président honoraire; le prince Nicolas en est membre d'honneur. Quant au Roi lui-même, la dépêche dont il a honoré M. le baron de Coubertin et qui a été communiquée au Congrès, démontre suffisamment l'intérêt qu'il prend au rétablissement des Jeux Olympiques.

LE CONGRÈS DE PARIS

Le Congrès a été convoqué par une décision du Conseil de l'Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques au printemps de 1893, sur la demande de MM. Ad de Pallissaux et de Coubertin. Trois commissaires furent chargés de l'organiser : MM. le baron Pierre de Coubertin, secrétaire général de l'Union, pour l'Europe continentale — C. Herbert, secrétaire de l'Amateur Athletic Association, pour l'Angleterre et ses colonies. — W. M. Sloane, Professeur à l'Université de Princeton (Etats-Unis) pour le continent américain.

Une réunion préliminaire eut lieu à l'University Club à New-York, le 27 novembre 1893 et une seconde réunion eut lieu à Londres, au Sports Club, le 7 février 1894. Dans l'intervalle le programme du Congrès accompagné de l'appel suivant, avait été adressé aux fédérations athlétiques et sportives du monde entier : « Nous avons l'honneur, y était-il dit de vous communiquer le programme du Congrès international qui se réunira à Paris le 17 juin prochain, sous les auspices de l'Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques. L'objet en est double. Il importe, avant tout, de conserver à l'athlétisme le caractère noble et chevaleresque qui l'a distingué dans le passé, afin qu'il puisse continuer de jouer efficacement dans l'éducation des peuples modernes le rôle admirable que lui attribuent les maîtres grecs. L'imperfection humaine tend toujours à transformer l'athlète d'Olympie en un gladiateur de cirque. Il faut choisir entre deux formules athlétiques qui ne sont pas compatibles. Pour se défendre contre l'esprit de lucre et de professionnalisme qui menace de les envahir, les amateurs, dans la plupart des pays, ont établi une législation compliquée pleine de compromis et de contradictions; trop souvent d'ailleurs, on en respecte la lettre plus que l'esprit.

Une réforme s'impose et avant que de l'entreprendre, il faut la discuter. Les questions qui ont été mises à l'ordre du jour du Congrès ont trait à ces compromis et à ces contradictions qui subsistent dans les règlements amateuristes. Le projet que mentionne le dernier paragraphe serait l'heureuse sanction de l'entente internationale que nous cherchons non point encore à réaliser, mais seulement à préparer. Le rétablissement des Jeux Olympiques, sur des bases et dans des conditions conformes aux nécessités de la vie moderne mettrait en présence, tous les quatre ans, les représentants des nations du monde, et il est permis de croire que ces luttes pacifiques et courtoises constituent le meilleur des Internationalismes.

L'Union, en prenant une initiative dont les résultats peuvent être si considérables, n'a pas cherché à usurper une préséance qui, dans la république des muscles, n'appartient à aucun pays et à aucune société. Elle a seulement pensé que la netteté de ses principes et de son attitude ainsi que les hautes amitiés dont elle s'honore tant en France qu'à l'étranger, l'autorisaient à donner le signal d'un mouvement de réforme dont la nécessité se fait sentir chaque jour davantage. Elle agit ainsi dans l'intérêt général et sans aucune arrière-pensée de mesquine ambition. »

Le programme du Congrès était ainsi conçu :

AMATEURISME ET PROFESSIONNALISME

I. — L'HÉRITIER DE L'AMATEUR : base de cette dé-